Délib n° 20170706 13

DEPARTEMENT DU RHÔNE

PREFECTURE DU RHONE
Reçu le 18 JUIL. 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le 06 juillet 2017 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 09 juin 2017, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : **31** Nbre de membres présents (quorum): 22 Nbre de voix délibératives : 130
Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

METROPOLE DE LYON : Marc GRIVEL, Max VINCENT
ALBIGNY : Claire BELLE,
COLLONGES : Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE
CURIS : Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER
LISSIEU : Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON
QUINCIEUX : Marcel PATIN
SAINT-DIDIER : Bernard COQUET, Gérard KECK
SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE :
CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN
COUZON : Christian COLOMBO, Gérard DARDET
LIMONEST: Eric MAZOYER
POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL
SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET
SAINT-GERMAIN : Olivier PERROT

Ont donné pouvoir : Corine CARDONA à Marc GRIVEL, Pierre GOUVERNEYRE à Max VINCENT, Michel BALAIS à Claire BELLE, Denis VERKIN à Eric MAZOYER, Pascal DAVID à Marcel PATIN

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désigné : Anne Laure MATHIAS

Demande de participation financière à la Métropole de Lyon pour les acquisitions foncières sur les communes de Saint Germain au Mont d'Or, Poleymieux au Mont d'Or

Dans la continuité du programme PSADER/PENAP et du plan d'action à la mise en place des périmètres ENAP, qui s'est soldé en juin 2016, il est proposé au conseil syndical de délibérer et d'autoriser le Président du Syndicat Mixte des monts d'Or, à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Métropole de Lyon, dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture périurbaine, pour l'acquisition des parcelles suivantes :

+ parcelles AH 28 et AH 31 à Saint Germain au Mont d'Or pour une surface de 2021 m2 lieu-dit Les Brosses, pour un prix de vente de 708 € HT hors frais de notaire.

+ parcelles A 124-166-167-460-461-463-527-534-535-991- AD 75 à Poleymieux au Mont d'Or pour une surface de 39 624m2, pour un prix de vente de 15 821 € HT hors frais de notaire.

+ à solliciter de la Métropole de Lyon la prise en charge associée à ces acquisitions du cahier des charges SAFER (3 000 €) qui doit être intégré à chaque acte notarié.

+ à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette participation.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Monts d'Or à déposer une demande de participation financière à la Métropole de Lyon pour ces acquisitions foncières.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président
Max VINCENT

Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le 12/07/2017 et affichage le 12/07/2017